

Le 4 août 2014

‘Par courrier et SDE’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc), H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3879-2014, phase 2
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014

Chère consœur,

La présente donne suite aux commentaires du Distributeur datés du 1er août 2014 et portant sur les budgets et enjeux annoncés par les intervenants en phase 2 du dossier cité en objet.

En page 3 de ses commentaires, le Distributeur demande à la Régie d'exclure la question du rendement sur les droits d'émission découlant du SPEDE, au motif que cette question est déjà abordée en phase 1 du présent dossier. Le GRAME a effectivement émis des commentaires finaux sur cette question en phase 1 du présent dossier (C-GRAME-0008) et suggéré qu'un tel taux de rendement ne soit pas appliqué sur les droits d'émission et suivra avec intérêt la décision de la Régie en découlant.

En phase 2 du présent dossier, le GRAME n'abordera pas la question du bienfondé d'un tel rendement pour le Distributeur, mais propose que dans le cas où la Régie en venait à accorder la demande du Distributeur d'octroyer un rendement sur les droits d'émission découlant du SPEDE, l'évaluation des coûts évités du gaz naturel pour Gaz Métro¹ devrait inclure le rendement sur ces droits d'émission, à l'instar du rendement sur le fonds de roulement de maintien des inventaires, et soumet à la Régie que la phase 2 du présent dossier est le forum approprié pour traiter de cette question.

Cependant, dans l'éventualité où la Régie n'accordait pas de rendement au Distributeur pour les droits d'émission découlant du SPEDE dans sa décision portant sur la phase 1, le GRAME ne traitera pas de cette question et verra à ajuster son budget en conséquence.

¹ B-0055, GM-9, doc. 3

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Vincent Regnault pour Gaz Métro